

XVI^e Assemblée mondiale de l'OMEP 1980

Volume 5, Number 2, Spring 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900112ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900112ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1979). XVI^e Assemblée mondiale de l'OMEP 1980. *Revue des sciences de l'éducation*, 5(2), 310–311. <https://doi.org/10.7202/900112ar>

XVI^e Assemblée mondiale de l'OMEP 1980

Le jeune enfant, citoyen à part entière

Depuis plusieurs années, l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP) œuvre pour améliorer la qualité de vie des jeunes enfants à travers le monde. Afin de permettre aux membres de diverses associations et professions de se rencontrer et de réfléchir ensemble, l'OMEP tiendra son XVI^e Congrès Mondial dans la ville de Québec, Québec, Canada¹, du 28 juillet au 2 août 1980. Il aura pour thème : « Le jeune enfant, citoyen à part entière ? ».

Ce congrès sera une bonne occasion de partager les travaux amorcés dans plusieurs pays lors de l'Année Internationale de l'Enfant. En outre, il donnera lieu à des échanges internationaux et multiculturels sur l'enfance et la société.

Le déroulement du congrès est conçu de manière à susciter des discussions interdisciplinaires et intersectorielles à travers des séances d'information, des débats, des tables rondes, des exposés, etc. De plus, organisé de façon à satisfaire à la fois les besoins des individus et des groupes, le programme du congrès permettra de discuter des grands courants de pensée relatifs à la condition de la jeune enfance, ainsi que des recherches et des expériences effectuées dans le domaine.

Les parents et les professionnels de toutes les disciplines concernées par le jeune enfant, de la naissance à huit ans, sont donc invités à cet événement international, qu'ils œuvrent dans les secteurs de l'éducation, des sciences sociales, de la santé, des media, des arts, de la psychologie, de l'environnement ou de la justice.

Thème

Le thème du congrès : « Le jeune enfant, citoyen à part entière ? » est une interrogation sur la participation au projet social des enfants, de la naissance à huit ans. Ce thème met l'accent sur la réciprocité des besoins, des droits et des responsabilités du jeune enfant et de la société. Il prend en considération les contextes historiques et socio-culturels et les différences individuelles comme variables qui influencent les conditions de *survivance*, d'*intégration*, et de *création* des enfants dans les sociétés.

Ce thème veut toutefois orienter les débats sur les *responsabilités réciproques*, susciter des réflexions sur la conscience et les attitudes des enfants, des adultes et des sociétés. Par le fait même, il permettra de faire ressortir la perception de l'enfant comme personne et sa reconnaissance à titre de citoyen.

Sous-thèmes

De façon plus précise, le thème du congrès vous invitera à réfléchir sur les points suivants :

1. La survivance du jeune enfant : droits et responsabilités.
 - au plan de la santé physique à sa naissance et au cours de sa croissance ;
 - au plan de la santé affective et psychique.
2. L'intégration sociale du jeune enfant : droits et responsabilités.
 - à travers son développement global ;
 - à travers les agents d'intégration, d'intervention et de communication (culturels, sociaux, religieux, politiques, etc.) ;
 - à travers les conditions du milieu physique.
3. L'expression créatrice du jeune enfant : droits et responsabilités.
 - en relation avec les jeux, les activités, le travail, les arts ;
 - en relation avec l'environnement et les institutions ;
 - en relation avec les intervenants.

Chacun de ces sous-thèmes suscite des questions sur lesquelles vous serez amenés à travailler tout au long du congrès, comme par exemple ;

- Quels sont les besoins, les aptitudes, les perceptions et les réactions du jeune enfant dans la société pendant son développement ?
- Quelles sont les conceptions, les perceptions, les réactions et les besoins de la société face au jeune enfant ?
- Quels supports (services, législations, environnement, etc.) la société accorde-t-elle au jeune enfant pour l'aider à vivre, à s'intégrer et à s'exprimer ?
- Quels sont les modes d'intervention favorisés par la société pour assurer la survivance, l'intégration et l'expression du jeune enfant ?
- Quels supports la société prévoit-elle pour appuyer les intervenants (familles, professionnels, aides, etc.) auprès du jeune enfant ?

